



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - N°PE/2018/0039

(Art. D.29-7., Livre Ier du Code de l'Environnement : Dispositions communes et générales)

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

PROJET DE CATEGORIE C (Projet sans Etude d'Incidences sur l'Environnement)

CHARLEROI PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de l'ASBL CABARET 2000 (THEATRE MARIIGNAN), rue de la Concorde 21 à 6061 Montignies-sur-Sambre en vue d'obtenir le permis d'environnement visant l'exploitation d'un théâtre comportant :

- une salle de spectacle d'une capacité de 270 places,
- un espace bar d'une capacité d'accueil de 160 places,
- une chaudière alimentée au gaz naturel d'une puissance thermique nominale de 100 kW.

Les plans de l'établissement et la liste des bâtiments, des installations et des dépôts peuvent être consultés au Service du Permis d'Environnement.

Lieu d'exploitation : Boulevard Joseph Tirou 53 à 6000 Charleroi

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête
Le mercredi 6 mars 2019	Le lundi 11 mars 2019	Le lundi 25 mars 2019

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

La demande peut être consultée au Service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de fin de l'enquête :

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
- sur rendez-vous à prendre au plus tard la veille jusque 15h30 (071 86 39 29) les jeudi 14 mars 2019 et jeudi 21 mars 2019 de 17h00 à 20h00.

Tout intéressé peut envoyer ses observations écrites datées et signées, en indiquant ses nom et adresse :

- par télécopie (071 86 39 30),
- par courrier électronique (permisenvironnement@charleroi.be),
- par courrier ordinaire (Collège communal – Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi),
- ou les remettre contre récépissé (Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 Gilly)

et ce pendant la durée de l'enquête du lundi 11 mars 2019 au lundi 25 mars 2019.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous. (071 86 39 29)

Le dernier jour de l'enquête, soit le lundi 25 mars 2019, se tiendra à 10h00 au service du Permis d'environnement (adresse reprise ci-dessous) une séance de clôture où seront entendues les personnes qui le désirent.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

Demandeur : Monsieur Antoine VANDENBERGHE (0497 45 11 59)

Fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie, Département Permis et Autorisations, rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 47 60).

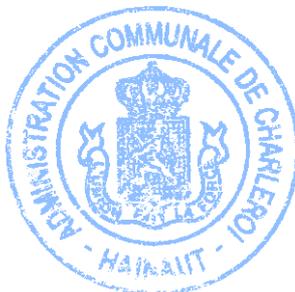
Service du Permis d'Environnement : Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 Gilly (071 86 39 29).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Charleroi, le lundi 25 février 2019

Le Directeur général f.f.,
Par délégation

(s)Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s)Eric GOFFART,
2ème Echevin